



Association 1851
pour la mémoire des résistances républicaines

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **du 2 mars 2008 à VINON-SUR-VERDON**

Dix huit présents, trente six représentés ; excusés, Jean Marie Guillon et Frédéric Négrel.

La présidente, Colette CHAUVIN a ouvert la séance, remerciant les présents et rappelant le succès des 2 journées aux Mées des 1^{er} et 2 décembre 2007 qui ont attiré beaucoup de monde.

Rapport financier :

La trésorière, Noëlle BONNET a ensuite présenté les comptes 2007 qui font état d'un solde positif de 6500 euros. Notre association vit essentiellement sur les cotisations des adhérents (173 à jour de leur cotisation pour 2007). Quatre communes, seulement nous subventionnent, et les ventes de nos publications maintiennent l'équilibre. Le Conseil Général des Alpes de Haute Provence nous a attribué une subvention exceptionnelle de 1200 euros pour les 2 journées des Mées. À l'avenir il faudra adresser nos demandes de subventions aux Communautés de Communes.

Rapport moral et d'activité :

Le secrétaire, Paul CRESP a présenté les orientations et engagements précédents mis en œuvre.

- La publication régulière de notre **bulletin-lettre trimestriel** a assuré, comme l'an dernier, le lien indispensable à toute association. Les informations événementielles arrivent parfois tardivement. C'est le problème d'une publication trimestrielle. Il n'est pas dans nos moyens de la faire plus fréquente. Quand nous en sommes informés, nous signalons les différentes publications, des adhérents ou non adhérents. Il serait souhaitable, pour rendre ces infos plus attractives, que nous disposions d'un extrait du texte et que l'auteur, dans la mesure du possible, nous fasse parvenir un exemplaire de l'ouvrage.

- **L'édition d'une brochure** sur la loi de 1905 a eu le succès attendu auprès des adhérents et au-delà. Cette loi est plus que jamais d'actualité tant elle est menacée "d'aménagements". Cette brochure a tenu lieu de bulletin-livre car l'organisation des 2 journées aux Mées a pesé lourd dans notre modeste budget même si tous les intervenants étaient bénévoles et si Monsieur le maire nous accueillait gracieusement dans la salle des fêtes.

- **Ces journées des Mées** ont été l'aboutissement d'une longue préparation pour fêter nos dix ans d'existence. Cent cinquante à deux cents personnes sont venues écouter six conférenciers, historiens de renom, nous parler de *Résistances, de mémoire et de valeurs républicaines*. Le temps nous a manqué pour organiser des débats qui promettaient d'être passionnants. Une belle et riche exposition consacrée aux événements de 1851 dans les Alpes de Hautes Provence était prêtée par les archives départementales.

De nombreuses associations et éditeurs sont également venus participer à un forum. Thérèse Dumont, de l'Association 39-45, a fait un exposé sur les camps d'internements des indésirables en France et en particulier dans le département. Elle a suscité un grand intérêt.

Un dépôt de gerbe et un discours au monument des Mées ont précédé le banquet républicain qui a réuni 65 convives.

En fin d'après-midi, Daniel Daumas nous a offert un beau concert de chansons personnelles en occitan et de reprises de chansons chères à nos cœurs.

- **Le site internet** www.1851.fr : Il s'enrichit régulièrement de documents et d'ouvrages mis en ligne par Frédéric NEGREL. Il est toujours très fréquenté et nous apporte régulièrement de nouveaux contacts. Il est en fait devenu notre centre de documentation, rassemblant la plupart de nos archives ouvertes à tous.

Les perspectives et propositions pour 2008 :

- L'édition des actes des journées des Mées en DVD : les conférences qui ont été filmées nécessitent un gros travail de montage (3h d'enregistrement). Une version plus traditionnelle sous forme de bulletin-livre devrait être mise en chantier à la fin du premier semestre.
- Les contacts lors de manifestations, avec les autres Associations de même inspiration, sont difficiles dans la mesure où nous avons des dates similaires de retrouvailles, *ADIAMOS* par exemple avait un colloque le 1^{er} décembre. Les échanges se limitent le plus souvent à Internet.
- Il faut envisager pour plus de présences aux AG d'y inclure une conférence et peut être un repas.
- Plusieurs propositions ont été faites pour participer à :
 - un Café littéraire à Gréoux (fin octobre) organisé par l'Association, *Lucien Jacques sur 1851*, même proposition à Apt, à l'Isle sur Sorgues par l'Association *Mémoire*, 2^e semestre, à St-Étienne les Orgues par Gisèle Roche-Galopini sur *André Ailhaud*.
 - Envisager une commémoration, en 2011, du 160^e anniversaire de l'insurrection : action auprès des enseignants dans l'esprit du *Concours de la Résistance* (projection du film *Ils se levèrent pour la République*).
- Il nous faut multiplier les demandes de subventions de plus en plus difficiles à obtenir. C'est l'affaire de tous les adhérents.
- Décembre 2008, envisager une AG avec banquet à Barjols ou St-Maximin (place Martin Bidouré), ou ailleurs avec une conférence sur 1848 et un repas.
- Un appel à candidature a été lancé pour seconder les membres du bureau .
- Jean Jarry de St-Maximin nous signale l'existence d'un plein carton d'archives sur les journées insurrectionnelles dans sa commune où le maire était acquis aux insurgés et où le Conseil Municipal dormait sur place à la mairie. Avis aux chercheurs...
- Enfin, plus immédiat, il nous faudra peut être prévoir, en partenariat, une belle inauguration du nouveau collège de Volx si les demandes croisées de l'Association et d'initiatives privées pour lui donner le nom *d'André Ailhaud* , aboutissent.

Pour conclure, l'histoire étant faite d'actualité, lecture a été donnée d'un entretien avec un personnage célèbre qui malgré les apparences très contemporaines, s'est révélé être des propos de Victor Hugo, (extraits de *Napoléon le petit*).

Les votes :

Se sont faits à l'unanimité pour l'adoption du :

- rapport financier
- rapport moral et d'activité
- reconduire les membres du bureau et du CA dans leurs fonctions
- maintien de la cotisation 2008 à 20 euros.

La séance a été levée à 16 h.